

Formation Former les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) - Renouvellement (5 jours)

Ressources humaines IRP Santé / Sécurité

Référence de la formation : **U007**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Membres élus du CSE et de la CSSCT, mettez à jour vos connaissances en matière de santé, sécurité et conditions de travail



En présentiel



Accessible

Durée : **5 jours (35 heures)**

Tarif Inter : **Nous consulter**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 2 mars 2026

Vous êtes membre de la CSSCT réélu et devez mettre à jour vos connaissances en matière de santé, sécurité et conditions de travail ? Suivez ce module de formation afin de connaître les dernières évolutions législatives, notamment en matière de prévention des risques.

Alternant exercices pratiques et apports théoriques, cette formation vous permettra d'exercer votre mandat au sein du CSE de votre entreprise.

Objectifs de la formation

- Améliorer le fonctionnement de la CSSCT en intelligence avec le CSE
- Améliorer leur promotion de la SSCT
- Développer leur maîtrise des risques professionnels, des méthodes et outils d'analyse
- Rester un acteur incontournable en SSCT

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Membres de la CSSCT d'organisations de plus de 300 salariés, en renouvellement de mandat

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Intervenant spécialisé en prévention des Risques Professionnels
- Mises en pratique, travaux en groupes, études de cas, analyses de documents, partages d'expériences, création d'outils personnalisés

Programme de la formation

1. Actualiser ses connaissances en SSCT pour membres de la CSSCT

- Faire le point sur les textes réglementaires en vigueur, les éventuelles nouveautés (jurisprudence), l'état d'esprit du législateur
- Veiller à la bonne appropriation des rôles, missions et moyens des membres de la CSSCT

2. Améliorer le fonctionnement de son CSE en matière de SSCT, celui de sa CSSCT et la promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail

- Faire le bilan du mandat précédent, analyser les fonctionnements du CSE et de la CSSCT (réunions, consultations, enquêtes, missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, interactions avec les acteurs de la prévention, etc), le situer par rapport aux bonnes pratiques
- Faire le bilan de la coordination entre le CSE et la CSSCT et dégager des pistes d'améliorations
- Identifier les actions à mener pour améliorer le dialogue social au sein de son organisation

3. Maîtriser la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Revoir les fondamentaux de la prévention des accidents et des maladies professionnelles
- S'approprier les bonnes pratiques récentes, analyser l'évolution actuelle de la sinistralité professionnelle, conclure
- Parfaire sa maîtrise d'analyse des accidents du travail avec la méthode de l'arbre des causes

4. Développer ses pratiques pour rester un acteur incontournable en SSCT

- Analyser les problématiques de santé et de sécurité traitées lors du précédent mandat, les remontées identifiées, les plans d'actions, les projets menés, les indicateurs utilisés, les résultats obtenus, etc
- Analyser les documents et outils mobilisés lors du mandat précédent et identifier des pistes d'amélioration : DUERP, PAPRIACT, BDESE, études de postes, enquêtes, analyses d'accidents, visites de site (inspections), aménagements de poste, procédures d'inaptitude, etc
- Analyser les progrès réalisés en prévention des risques et consolider
- Analyser les progrès réalisés en prévention de la pénibilité et consolider
- Analyser les progrès réalisés en promotion de la qualité de vie au travail et consolider
- Approfondir ses connaissances et améliorer sa recherche de solutions aux risques spécifiques de son organisation : les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques (TMS), etc
- Être force de proposition et savoir argumenter lors des consultations récurrentes et ponctuelles, notamment dans le cadre du programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRIACT) et de la qualité de vie au travail (QVT)

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

La formation revêt un caractère théorique et pratique
Travail de réflexion, analyse des risques et nuisances, recherche de mesures préventives, vidéo, documentation

De nombreux cas pratiques (photos, vidéos, simulations) seront ainsi traités tout au long de la formation.

Organisation

Formation présentielle

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Financement

Possibilité de monter cette formation sur mesure dans l'entreprise

Dates et tarifs : nous consulter

Chiffres clés

92 %

93 %

81 %



de recommandation
en 2025

de satisfaction
en 2025

de réussite CCE
en 2025